

# MAISON DU BANQUET ET DES GENERATIONS

APPEL À PROJETS POUR LES RESIDENCES PARTAGEES D'AUTEURS,  
DE CHERCHEURS ET D'ARTISTES A LAGRASSE

**DEUXIEME SESSION 2018**

**1<sup>er</sup> au 28 octobre 2018**

**et 30 mai au 5 juin 2019**



***La Maison du Banquet et des générations*, installée depuis 2008 dans la partie publique de l'abbaye de Lagrasse – propriété du Conseil Départemental – lance le programme de deux résidences communes de créateurs et de chercheurs par an, au printemps et à l'automne.**

Ces résidences vont confronter autour d'un thème, dans un même lieu et une même période, trois écrivains, chercheurs ou artistes de disciplines diverses.

Chacun travaille sur son propre projet, sélectionné par le jury.

L'expérience du Banquet du Livre que nous organisons chaque été à Lagrasse, où circulent les fils invisibles qui, d'une réflexion à l'autre, tissent des échanges, de nouvelles relations, et produisent une pensée qui est plus que l'addition de chacune d'entre elles, nous conduisent à proposer cette aventure, qui consiste à « faire lieu », autour d'un thème unique, à partir de projets différents.

## Deuxième session 2018

Thème : *En Ruines*

Appel à candidature : à partir du 15 février 2018

Clôture des candidatures : 15 mai 2018

Examen des dossiers et sélection : 15 juin 2018

Résidence du 1er au 28 octobre 2018  
et du 30 mai au 5 juin 2019

### Durée et lieu de la Résidence

La résidence a lieu en deux temps :

- Une période d'étude et de création de quatre semaines, du 1<sup>er</sup> au 28 octobre 2018. Le temps dédié à la création est de 100%.
- Une période de restitution, « Retour de résidence », avec rencontres des publics du territoire et présentation du travail effectué.

Pendant ces deux périodes, le Résident doit être disponible pour séjourner à Lagrasse et libre d'autres engagements.

### Lieu d'hébergement :

La maison des résidences, située au cœur du village.

Chaque Résident dispose d'une chambre privée. Deux salles de bain pour trois chambres. Vastes espaces communs. Grand jardin ombragé.

La maison est bien équipée ; connexion wifi disponible.

Les Résidents peuvent travailler dans la maison, ou s'installer dans la bibliothèque de la Maison du Banquet, dans l'abbaye située à 200 mètres.

### Rémunération :

La Maison du Banquet et des générations verse à chaque Résident une allocation de 4000 euros brut pour l'ensemble de la résidence (cinq semaines), et prend en charge les transports et l'hébergement.

**Sont éligibles à ce dispositif :**

Les écrivains, romanciers ou poètes, chercheurs en sciences humaines – historiens, ethnologues, anthropologues, sociologues – cinéastes, dessinateurs, traducteurs, qui manifestent un intérêt pour le projet de la Maison du Banquet et des générations et pour le territoire des Corbières.

Les demandes sont étudiées par un jury réunissant des professionnels de la culture, du livre et de la lecture, du cinéma, et des représentants du Conseil départemental et de la Région Occitanie :

**Paul Audi**, philosophe, **Dominique Blanc**, anthropologue, **Jacques Comets**, monteur de cinéma, responsable des études de montage à la FEMIS, **Nicolas Conéjero**, Conseil Départemental de l'Aude, **Cécile Jodlowski-Perra**, Occitanie Livre et lecture, **Jean-Michel Mariou**, journaliste, réalisateur, **Colette Olive**, éditrice, **Benoit Rivero**, éditeur.

**Le jury examine les projets au regard des critères suivants :**

- Intérêt intellectuel ou/et artistique du projet et pertinence par rapport au thème proposé.
- Probabilité de résonance (« *raisonnance* ») du projet avec les autres projets retenus dans d'autres disciplines.
- Compatibilité des calendriers des projets et du planning des résidences déjà retenues.

## **Pièces à fournir**

- Une **note d'intention** faisant apparaître les motivations, le travail d'écriture ou de création envisagé.
- Un **CV détaillé**
- S'il y a lieu, une liste des résidences déjà effectuées et les textes ou œuvres auxquelles elles ont donné naissance.
- Une note détaillée (objectifs, résumé...) sur les autres projets en cours.

Les documents sont à retourner pour le **15 mai 2018** par courrier postal à :

### **La Maison du Banquet et des générations**

#### ***Résidences partagées***

Abbaye publique, 4 rive gauche  
11220 Lagrasse

**et** par courrier électronique à [lamaisondubanquet@gmail.com](mailto:lamaisondubanquet@gmail.com)

**LE DOSSIER COMPLET DE PRÉSENTATION  
DES RÉSIDENCES EST À TÉLÉCHARGER SUR LE SITE DE  
LA MAISON DU BANQUET  
<http://www.lamaisondubanquet.fr>**